



Canadian Evaluation Society
Société canadienne d'évaluation

Concours de simulation d'évaluation pour les étudiant(e)s de 2017 de la SCÉ et du FSCEE

Cas pour la ronde finale

Plan d'évaluation du Groupe de travail sur la recherche et l'évaluation de l'Initiative pour les enfants et les jeunes — mieux grandir à Ottawa

1^{er} mai 2017

Ce cas a été créé uniquement à des fins pédagogiques.

Cette demande de propositions, qui fait partie du processus de l'étude de cas, ne comporte aucun engagement de la part de l'Initiative pour les enfants et les jeunes — mieux grandir à Ottawa, de la Société canadienne d'évaluation (SCÉ), du Fonds de la SCÉ pour l'éducation ou commanditaire du concours de 2017.



Canadian Evaluation Society
Educational Fund

Fonds de la Société canadienne
d'évaluation pour l'éducation

Bienvenue à la finale du concours de simulation d'évaluation de 2017 !

Félicitations aux trois équipes qui se sont qualifiées pour la ronde finale. Nous sommes impatients d'assister à vos présentations plus tard dans la journée !

Nous tenons à remercier Marisa Moher, Directrice de l'Initiative pour les enfants et les jeunes — mieux grandir à Ottawa, pour l'information fournie concernant cette étude de cas.

Scénario pour les présentations

Nous avons demandé à votre société d'experts-conseils de répondre à la demande de propositions (DP) ci-jointe, émise par l'Initiative pour les enfants et les jeunes — mieux grandir à Ottawa (OCYI), concernant l'élaboration d'un plan d'évaluation de leur Groupe de travail sur la recherche et l'évaluation.

Le Comité de coordination, appuyé par un groupe consultatif composé d'experts en évaluation externes, a demandé à chaque société d'experts-conseils de produire une séance d'information de la part de chaque firme qui participe sur leur proposition.

À la suite d'une révision de l'information présentée au cours de ces séances, le groupe consultatif recommandera l'une des propositions à l'OCYI. L'équipe qui produit la proposition sélectionnée sera déclarée gagnante du concours de simulation d'évaluation pour les étudiant(e)s de 2017.

Règlements pour la ronde finale :

- les entraîneurs ne doivent pas communiquer avec leurs équipes une fois que le document concernant l'étude de cas a été distribué aux membres de l'équipe ;
- les équipes peuvent faire des recherches sur Internet, mais ne peuvent consulter ni individus ni organisations ;
- les organisateurs du concours pourront interrompre brièvement les équipes pour prendre des photos de leurs membres en train de travailler à leur présentation ;
- les présentations ne devraient pas dépasser 20 minutes. Un chronométreur sera chargé d'aviser les participants que la période de temps allouée à l'exercice tire à sa fin ;
- les équipes peuvent présenter dans l'une ou l'autre des langues officielles, ou dans les deux langues. Les juges poseront leurs questions dans la ou les langues choisies par l'équipe ;

- les juges auront 10 minutes après la présentation pour poser leurs questions à l'équipe.

Critères d'évaluation

Les critères suivants seront utilisés pour évaluer les présentations :

- le degré de rigueur dans la prise en considération des exigences d'évaluation décrites à la section 2.0 de la DP ;
- la qualité sur le plan de la clarté, du flux d'information, du caractère convaincant de la présentation, et de l'interaction avec les juges ;
- la participation des membres de l'équipe et leur collaboration au cours de la présentation et de la séance de questions et réponses suivant la présentation.

Questions ou problèmes

Pour communiquer avec les organisateurs pendant le concours, contactez l'une ou l'autre des personnes suivantes :

Nom	Numéro de téléphone	Adresse courriel
Bea Courtney	709-687-2261	bcourtney@ggi.nf.ca
Kathryn Radford	613-558-6457	kradford@tvfactory.tv

Demande de propositions :

Plan d'évaluation du Groupe de travail sur la recherche et l'évaluation de l'Initiative pour les enfants et les jeunes — mieux grandir à Ottawa

1^{er} mai 2017

1. Aperçu de l'Initiative pour les enfants et les jeunes — mieux grandir à Ottawa

L'organisation

L'[Initiative pour les enfants et les jeunes – mieux grandir à Ottawa](#) (OCYI ou l'Initiative) implique près de 80 organismes communautaires (voir l'Annexe A pour une liste des organisations membres) collectivement engagés à faire en sorte que tous les enfants et les jeunes d'Ottawa aient l'occasion de réaliser leur plein potentiel.

L'OCYI reconnaît la puissance des **efforts collectifs de mobilisation** et d'une **planification collaborative**. L'Initiative offre aux groupes un moyen de travailler ensemble pour orienter et influencer les politiques publiques, les pratiques et les systèmes visant à favoriser la croissance positive et saine des enfants et des jeunes de la communauté.

Les membres de l'OCYI (les individus et les organisations) ont la possibilité de stimuler des changements positifs, de partager des défis communs et de créer des liens avec des professionnels qui se consacrent à améliorer les possibilités de croissance saine chez les enfants et les jeunes d'Ottawa.

Notre vision

Tous les enfants et les jeunes d'Ottawa ont l'occasion de réaliser leur plein potentiel.

Notre mission

Travailler ensemble pour favoriser le sain développement de tous les enfants et de tous les jeunes par le biais de la recherche, de la mobilisation et de l'élaboration de programmes.

Notre mandat

Favoriser une communauté au sein de laquelle les enfants et les jeunes peuvent mieux grandir, car :

- ils vivent dans un environnement sûr et attentionné ;
- leurs besoins fondamentaux sont satisfaits ;
- ils ont la possibilité d'améliorer leurs compétences ;
- ils évoluent dans le cadre de relations stables et enrichissantes.

Notre histoire

Bien que lancée en 2011 seulement, l'OCYI est ancrée dans un long historique d'alliances faisant la promotion d'un sain développement des enfants et des jeunes d'Ottawa remontant à 1999.

Réunissant des coalitions et des organisations s'occupant d'enfants d'âge préscolaire (0 à 6 ans) et d'âge scolaire (6 à 12 ans) ainsi que de jeunes (12 ans et plus), l'Initiative rejoint tous les groupes d'âge et les secteurs pour atteindre les objectifs collectifs et obtenir les retombées recherchées (voir l'Annexe B pour une liste des réalisations de l'organisation en 2015-2016).

Voici une liste chronologique de l'évolution de l'Initiative :

- **1999 : 6 ans et gagnant.** Création de l'association 6 ans et gagnant, composée de dirigeants et d'organismes communautaires qui ont pour objectif commun de veiller à ce que tous les enfants soient prêts à entrer à l'école ;
- **2002 : Middle Childhood Matters.** Création de l'association Middle Childhood Matters pour attirer l'attention sur les besoins des enfants des « années du milieu », c'est-à-dire ceux âgés de 6 à 12 ans ;
- **2007 : le Programme des enfants et des adolescents.** Ce programme, un partenariat entre la Ville d'Ottawa, Centraide Ottawa et des intervenants communautaires clés, a proposé une stratégie d'« ensemble » visant à assurer le sain développement des enfants de tous les âges ;
- **2004-2008 : Pour la jeunesse/Popcorn Group.** Le groupe Pour la jeunesse/Popcorn Group était formé d'organismes travaillant ensemble pour améliorer les services destinés aux jeunes d'Ottawa ;
- **2009 : la Coalition d'Ottawa pour les enfants et les adolescents.** Cette coalition a été constituée pour faire connaître les principaux problèmes que vivent les enfants et les jeunes d'Ottawa et sensibiliser le public à leur égard ;
- **2011 : Mise sur pied de l'Initiative pour les enfants et les jeunes d'Ottawa.**

Notre structure

L'OCYI est composée de comités, de réseaux et de groupes de travail qui constituent un échantillon représentatif des parties prenantes qui partagent des ressources et des responsabilités dans le but d'atteindre des objectifs communs qu'aucune entité ne pourrait accomplir seule. Ces objectifs comprennent des changements dans les politiques, les pratiques et les systèmes. Voir l'Annexe C pour une liste des comités précisant leurs responsabilités et leur composition. La figure 1 (Annexe A) présente l'organigramme de l'OCYI.

La liste des membres à l'Annexe A présente les engagements des différents membres. De plus, l'OCYI emploie un directeur à temps plein, un coordonnateur de recherche qui travaille un équivalent de 4 jours par semaine et un spécialiste internet/infographie qui travaille une journée sur deux pour l'organisation. Une grande partie du travail se fait par les organisations membres.

Reddition de comptes

L'Initiative doit rendre des comptes à ses organisations membres et s'assurer que :

- les résultats des activités financées sont suivis, évalués et attribués à leur source de financement ;
- ses fonds sont gérés par l'intermédiaire du parrain fiscal ou de la partie principale¹, l'OCYI n'étant pas une entité constituée ; et
- au moins une fois par année, le Conseil des partenaires² suivra les réalisations de l'OCYI et en fera rapport à la communauté et à ses bailleurs de fonds.

2. Exigences concernant l'évaluation

L'OCYI souhaite procéder à une évaluation de l'efficacité de son [Groupe de travail sur la recherche et l'évaluation](#) (RETG ou groupe de travail). Le RETG est

¹ Le parrain fiscal actuel de l'OCYI est le Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO), ce qui signifie que les fonds de l'OCYI sont gérés par l'intermédiaire du département des finances du centre. Les membres apportent leurs contributions à l'OCYI de diverses manières (p. ex. en contributions financières ou en nature).

² Le Conseil des partenaires n'est pas une entité indépendante des membres et organisations. En fait, elle se compose directement de membres, qui sont les dirigeants de l'OCYI. Le comité de coordination (qui est composé de certains membres du Conseil des partenaires) fait ressortir les questions ou les demandes qui nécessiteront l'attention du Conseil des partenaires (d'un niveau plus élevé).

composé de 16 membres provenant de 14 organisations différentes (voir l'encadré ici-bas pour les rôles et responsabilités du RETG). L'OCYI souhaite surtout évaluer dans quelle mesure le RETG est efficace à démontrer l'impact de l'Initiative à l'échelle des politiques ou de la population.

Le groupe de travail fait régulièrement rapport sur les interventions et les initiatives communautaires. Par exemple, le RETG élabore actuellement un rapport à l'échelle de la ville concernant les programmes offerts pendant les [heures critiques](#), à partir des résultats tirés des 42 programmes parascolaires pour les enfants du primaire et de l'école intermédiaire.

D'autres tâches assumées par le RETG touchent :

- **l'accès aux données et leur partage** — assurer une collaboration entre les organisations afin de permettre aux partenaires communautaires d'accéder et d'analyser les données dans le but d'améliorer les initiatives et les projets locaux ;
- **des mesures communes** — concevoir des indicateurs communs que les organismes communautaires utilisent pour suivre et faire rapport ;
- **la mise en commun de l'information sur les programmes** — identifier les opportunités d'essais de mise en commun de renseignements sur les programmes pouvant mener à l'élaboration de mesures communes ;
- **le partage des rapports touchant les pratiques exemplaires** — contribuer à l'élaboration d'un rapport par la mobilisation des parties prenantes communautaires.

Groupe de travail sur la recherche et l'évaluation

Mandat : le mandat du Groupe de travail sur la recherche et l'évaluation est de soutenir les travaux de l'Initiative pour les enfants et les jeunes — mieux grandir à Ottawa et de ses sous-comités, et de s'assurer qu'ils ont à leur disposition et utilisent des méthodes adéquates et de qualité pour la recherche, l'évaluation et la vérification.

Coprésidents : le RETG prend appui sur une structure de coprésident(e)s qui s'engagent dans leurs fonctions pour une période d'un an. Les termes des mandats de coprésidence sont échelonnés pour assurer une continuité de la connaissance et un appui à l'encadrement.

Fréquence des rencontres : le RETG se réunit une fois par mois, à l'exception des mois de juillet et août. Les rencontres mensuelles ont lieu le 4^e jeudi du mois, de 10 h à 11 h. Il est possible, sur demande, de participer aux réunions par conférence téléphonique.

Reddition de comptes : le RETG doit rendre des comptes sur le travail que les sous-comités ont identifié comme étant liés à l'Initiative pour les enfants et les jeunes —

Groupe de travail sur la recherche et l'évaluation

mieux grandir à Ottawa.

Rôles et responsabilités :

- fournir des conseils d'experts et un soutien continu pour les évaluations et les recherches entreprises dans le cadre des projets, des initiatives et des partenariats de l'OCYI (le RETG contribue à l'élaboration des cadres d'évaluation, à la sélection des indicateurs, etc.). Les évaluations individuelles sont menées par les organisations membres de l'OCYI et le RETG fait rapport à un niveau stratégique sur les grands programmes collaboratifs à partir des conclusions des organisations individuelles ;
- guider les équipes de projets spécifiques et collaborer lorsqu'une expertise en recherche est requise ;
- recommander et soutenir (par le biais d'un financement, d'une approbation officielle ou d'un renforcement des capacités) les initiatives de recherche qui cadrent avec le mandat de l'OCYI ;
- appuyer l'élaboration d'un rapport sur les indicateurs se rapportant aux enfants et aux jeunes ;
- faciliter la formation dans l'exploitation des données relatives à la prestation de service pour améliorer la planification et la prestation des services ;
- éclairer la formulation de recommandations concernant les pratiques, les politiques et les systèmes qui découlent des constatations ;
- identifier et classer par ordre de priorité les occasions d'évaluation et de recherche les plus prometteuses considérant les ressources disponibles ;
- au besoin, appuyer les travaux des autres comités de l'OCYI.

Adhésion : le RETG se compose de membres du personnel de recherche et d'évaluation des organisations partenaires de l'OCYI et de spécialistes bénévoles dans le domaine. Les membres proviennent de diverses agences, organisations et institutions qui possèdent les connaissances, l'expertise et les capacités d'identifier les aspects qui doivent être examinés pour s'acquitter de son mandat.

L'évaluation devrait traiter des questions spécifiques suivantes :

1. Dans quelle mesure le Groupe de travail sur la recherche et l'évaluation remplit-il son rôle et assume-t-il ses responsabilités ?
2. Dans quelle mesure le Groupe de travail sur la recherche et l'évaluation a-t-il réussi à aider les organismes membres à :
 - s'engager dans une pratique fondée sur des données probantes ;
 - entreprendre des améliorations continues ; et
 - suivre, réviser et faire rapport sur les progrès, les stratégies, les plans et les programmes, et l'impact de ce qui a fonctionné?

3. Dans quelle mesure le Groupe de travail sur la recherche et l'évaluation a-t-il réussi à démontrer l'impact des constatations et recommandations découlant de sa recherche sur les changements en matière de pratique, de politiques et de système ?

Nous vous encourageons à proposer des questions supplémentaires afin d'améliorer la qualité de cette évaluation.

De plus, l'organisation s'intéresse à la possibilité d'utiliser des essais contrôlés randomisés (ECR) dans le cadre de cette évaluation. Nous aimerions obtenir votre avis sur la pertinence d'envisager cette approche.

3. Exigences concernant la proposition

La proposition devrait comprendre les éléments suivants :

1. une démonstration de votre **compréhension du rôle du Groupe de travail sur la recherche et l'évaluation** (appuyée par un modèle logique) ;
2. un **plan d'évaluation** qui comprend :
 - a) une matrice des questions d'évaluation qui prévoit au moins un indicateur par question (qualitatif ou quantitatif, selon les cas), des sources de données et des méthodes de collecte de données ;
 - b) une discussion portant sur la pertinence d'ECR dans le cadre de cette évaluation ;
 - c) les critères d'examen des rapports d'évaluation (l'une des méthodologies proposées devrait être un examen des rapports d'évaluation des organisations membres).
 - d) L'identification et l'analyse des facteurs-clés (internes et externes à l'organisation) qui pourraient avoir une influence sur les résultats souhaités.
 - e) L'identification d'au moins deux défis majeurs que vous anticipez rencontrer au cours de l'évaluation et leurs stratégies d'atténuation possibles.

3. une **discussion** portant sur la manière dont la participation de votre équipe au processus de proposition vous a aidé à améliorer les deux compétences professionnelles suivantes :³

- **vos compétences en gestion de projet**, telles que la budgétisation, la coordination des ressources et leur supervision ;
- **vos compétences interpersonnelles**, dont vos habiletés de communication, de négociation, de résolution de conflits, de collaboration et de prise en compte de la diversité ;

4. Normes

Le *Code de déontologie pour l'évaluation de programme*⁴ de la Société canadienne d'évaluation présente les normes suivies au Canada.

5. Budget

Il n'est pas demandé de présenter de budget dans le cadre de cette proposition. Cependant, pour vous aider à cerner l'envergure anticipée de l'évaluation, sachez qu'un budget de 50 000 \$ a été prévu pour financer environ 70 à 80 jours de consultation.

³ <https://evaluationcanada.ca/fr/competences-pour-les-evaluateurs-canadiens>

⁴ Vous trouverez ce Code sur le site Web de la SCÉ à l'adresse suivante : www.evaluationcanada.ca/fr